

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juillet 2007

TRAVAIL, EMPLOI, POUVOIR D'ACHAT - (n° 4)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 84

présenté par
M. Carrez, Rapporteur général
au nom de la commission des finances

ARTICLE 7

Compléter la deuxième phase de l'alinéa 16 de cet article par les mots :

« du même code ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.